

Conseil d'administration du 18/05/2016

Lieu : INRIA – Salle CORSICA – Campus de Beaulieu - Université Rennes 1

Début de séance : 17h30

Membres Présents :

Bernard Legube	(U. de Poitiers – président consortium USTH)
Françoise Rieg-Falson	(U. Claude Bernard Lyon 1)
Philippe Lecoeur	(U. Paris-Sud)
Daniel Chillet	(U. Rennes 1)
Pascal Gantet	(U. de Montpellier)
Christian Valentin	(IRD)
Pierre Chiappetta	(U. Aix-Marseille)
Florent Calvayrac	(U. du Mans)
Jacques Erschler	(U. fédérale Toulouse Midi-Pyrénées)

Présents par visio ou téléphone :

Minh Chau Pham	(U. Paris-Diderot)
Yannick Giraud-Heraud	(U. Paris Diderot)
Laure Castin	(U. de Reims Champagne Ardennes)

Invités :

Céline Gausson	(chargée de gestion)
----------------	----------------------

Point 1 : Préparation de l'AG de l'USTH

Sont attendus Eva Nguyen Binh et Patrick Boiron à l'AG du 19 Mai.
Une Assemblée Générale extraordinaire très courte aura lieu avant l'AG pour ce qui concerne les modifications des statuts de l'association.

Point 2 : Approbation du dernier conseil d'administration du 13 janvier 2016

Cf. annexes

Aucune remarque n'est faite sur ce compte-rendu. Il est accepté à l'unanimité.

Point 3 : Etat des comptes de l'association

Budget 2015

Le rapport financier 2015 a été diffusé aux membres du Consortium le 04/05/2016. Il est présenté ce jour par Pascal Gantet, trésorier de l'association.

Cf. annexes.

Le résultat des comptes est négatif de 7095 euros. Apparaissent des « créances douteuses » des deux universités Paris-Dauphine et Bordeaux 1 qui n'ont pas payé leur cotisation.

- Paris-Dauphine n'a pas la possibilité de recevoir des doctorants aux vues des thématiques proposées et c'est la raison de sa faible implication dans le Consortium USTH. Cependant il est envisagé de réfléchir à un projet pédagogique dans le domaine du management. Il est donc proposé et accepté de garder l'Université Paris Dauphine parmi les membres du Consortium USTH.
- Pour Bordeaux, il n'y a pas eu de versement de cotisation depuis près de trois ans. Il n'y a à priori plus de mission d'enseignement sur le master Eau, où Bordeaux était auparavant impliqué à hauteur d'une mission par an. L'Université Bordeaux 1 est donc exclue du Consortium USTH. Bien sûr, l'Université pourra toujours et à tout moment redemander l'adhésion sous réserve de validation par l'AG.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2016

Présentation du budget prévisionnel par Pascal Gantet

Cf. annexes.

Le consortium gère en 2016 les crédits du MAEDI concernant objectif labos.

La demande de subvention au MENESR a été augmentée de 20 k€. Le but est d'aider à prendre en charge les 50% des billets des missions des établissements que le Consortium s'est engagé à financer.

Suite aux recommandations du commissaire aux comptes, Bernard Legube va demander à l'AG son accord pour la nomination d'un cabinet d'expert-comptable toulousain déjà rencontré pour les comptes du Consortium.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

Point 4 : Objectifs labos

Christian Valentin, VP Recherche au Consortium présente Objectifs Labos 2015 et les réponses qui ont été apportées par les laboratoires.

Suite à l'appel à projets Objectifs labos :

- ⇒ Deux pré-projets ont été déposés dans les temps
- ⇒ Deux projets ont été remis dans les temps

Les autres ont été déposés avec du retard mais au final 9 projets ont bien été déposés, 8 sont complets sur le plan scientifique et le budget est acceptable. Le projet Energies n'est pas suffisamment complet.

Les lignes budgétaires sont les suivantes :

Le montant global de l'enveloppe est de 280 k€

- 10 k€ sont consacrés à des missions de coordination

- 130 k€ objectif Hoa Lac destinés à lancer des nouvelles actions.
- 140 k€ soutien à la recherche USTH
 - 4 x 10k€ pour les labos existants
 - 2 x 50 k€ pour nano et espace en vue de la création de nouveaux labos.

Les 8 projets sont donc validés par le CA à hauteur maximum de 15 k€ et pour le dernier projet Energies, le groupe devra compléter le document fourni avec les orientations scientifiques et les objectifs du projet. En attendant, le financement des missions est suspendu.

Point 5 : Evaluation des masters et procédure d'évaluation

Les rapports écrits HCERES seront rendus le 7 juin. En attendant, Florent Calvayrac (VP Masters) a pu avoir un retour oral sur ces rapports. Globalement, le retour est positif et en particulier concernant la qualité des cours et les liens avec la recherche et l'implication des laboratoires. Cependant, il y a des interrogations sur le pilotage pédagogique des Masters et la coordination entre les enseignants.

L'absence de Conseil de perfectionnement a également été soulignée ainsi que la trop faible place du numérique à l'heure actuelle à l'USTH. Il a été également mis en avant la nécessité de mettre en place un Observatoire indépendant qui suit les étudiants et la nécessité absolue de mettre en place plus de mesures pour résoudre le problème des effectifs trop peu importants.

Une fois que le Consortium aura reçu les rapports écrits, il faudra faire une réponse globale.

Il est rappelé ici que les demandes d'accréditation 2016-2021 seront évaluées par le CNESER le 12 juillet. Le consortium a suggéré que pour les établissements qui ne l'ont pas encore fait, il faut réaliser les démarches auprès des CFVU et des CA des établissements co-accrédités ou au moins porteurs pour obtenir leur accord sur les futures formations. Et ce, même avant d'avoir reçu les rapports du HCERES.

Point 6 : Point sur les thèses

16 candidats retenus sur l'appel d'offre 2015 en attente de retour du VIED. Sur les 16 sélectionnés 11 viennent du M2 USTH.

- 9 en Biopharma
- 2 en Matériaux nano
- 2 en STIC
- 3 en Eau et environnement

Les effectifs de doctorants sont moins importants que les objectifs annoncés dans l'accord intergouvernemental. Les étudiants choisissent d'autres bourses sur lesquelles ils peuvent partir de suite après l'obtention du Master (contrairement aux bourses USTH pour lesquelles le VIED impose l'obtention effective du diplôme de Master et reporte donc l'entrée en thèse d'une année). Les doctorants en thèse subissent aussi parfois des périodes en France durant lesquelles ils ne perçoivent pas leur bourse ce qui n'est bien sûr pas très attractif pour les candidats aux bourses.

Françoise Rieg-Falson propose un calendrier préparé par le bureau pour l'appel à sujets de thèse 2016.

Cf. annexes

L'Université d'Amiens qui n'est pas représentée au CA avait fait savoir qu'elle présentera sa candidature pour accueillir les doctorales 2016.

Point 7 : Formations aéronautique et management

Sur ce point-là, un projet a été reçu sur la mise en place d'une formation aéronautique à l'USTH, mais sur la base d'un modèle économique différent de ce que connaît l'USTH jusqu'ici. Pour le financement complet de la formation par les étudiants, les frais d'inscriptions devraient être de 20 k€ ce qui bien sûr n'est pas possible. La faisabilité du projet suppose donc l'obtention d'autres financements (publics, privés). Des démarches ont été entreprises par l'IAS et l'ENAC pour la recherche de financements.

Il y a également un travail de réflexion à entamer sur l'éventuelle mise en place d'une formation en management en collaboration avec l'Université Paris Dauphine

Questions diverses

Le voyage du Président de la République prévu pour septembre prochain pourrait être l'occasion de reposer les bases de la création d'une fondation pour le soutien de l'USTH. Il y a un travail de réflexion à faire sur ce point.

En Assemblée générale extraordinaire demain, il faudra voter en plus des modifications de forme des statuts de l'association, une modification permettant à l'AG de reporter les élections d'un an maximum. Les élections seraient alors reportées de 2016 en 2017 (l'ensemble des mandats seraient alors rallongés de 1 an).

Fin de la réunion à 20h09.



RECEVÉ